

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE GENLIS (COTE D'OR)
REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL

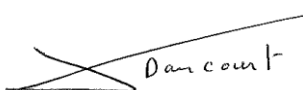
(Article 48 de la loi du 5 Avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

Jeudi 1^e MARS 2018 à 20 h 30.

Affiché le 22 février 2018

LE MAIRE,
VINCENT DANCOURT

 *Dancourt*



ORDRE DU JOUR :
Session ordinaire

POINT N° 1 - Approbation du compte rendu de la séance du 20 décembre 2017

POINT N° 2 - Débat d'orientation budgétaire 2018

POINT N° 3 - Service de l'eau et de l'assainissement

a) SERVICE DE L'EAU POTABLE

- a. Présentation du compte administratif 2017 -
- b. Vote du compte administratif 2017
- c. Approbation du compte de gestion 2017
- d. Transfert des résultats 2017 au SINOTIV'EAU

b) SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

- a. Présentation du compte administratif 2017 -
- b. Vote du compte administratif 2017
- c. Approbation du compte de gestion 2017
- d. Transfert des résultats 2017 au SINOTIV'EAU

POINT N° 4 - Attribution de subvention exceptionnelle à l'Harmonie "La Genlisienne"

POINT N° 5 - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2017

POINT N° 6 - Annulation de titres - Admission en non-valeur

POINT N° 7 – Extension de l'autorisation de mandat de gestion locative (logement à l'étage de l'école Paul BERT)

POINT N° 8 – Modification des statuts du SICECO

POINT N° 9 - Création de la Réserve Communale de Sécurité Civile

POINT N° 10 - Convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels

POINT N° 11 – Délégation au Maire

POINT N° 12 – Informations et questions diverses